

Communiqué de presse
Paris, le 7 décembre 2016

ROAM EN DYNAMIQUE DE CHANGEMENT MODIFIE SES STATUTS

La Réunion des organismes d'assurance mutuelle (Roam) évolue suite aux modifications de ses statuts approuvées en Assemblée générale extraordinaire le 5 décembre 2016.

Roam se doit d'accompagner et de défendre ses membres, fondamentalement attachés à des valeurs et engagements communs. Depuis plus de 160 ans, elle s'efforce d'apporter des solutions et des outils à l'ensemble de ses adhérents pour leur faciliter leur transformation dans une vision d'un monde qui change.

Sa cinquantaine d'entreprises membres, principalement des sociétés d'assurances mutuelles, réalisent un chiffre d'affaires annuel cumulé de plus de 14,6 milliards d'euros. L'ensemble de ses adhérents représente près de 13 000 salariés et pas moins de 4 millions de sociétaires. Roam couvre environ 40 % du marché français de l'assurance construction et 70 % du marché français de la RC médicale.

Le secteur de l'assurance évolue ainsi que les besoins de ses acteurs. Fédérer, mutualiser des compétences et des dépenses devient alors nécessaire, tout comme la mise en réseau des différents acteurs. Pour répondre à cette mutation du secteur et faire face aux besoins des entreprises, Roam souhaite élargir sa vocation à toutes les sociétés d'assurances de taille moyenne ou modeste opérant en France.

Ce qui change dans les statuts :

- après avoir été un syndicat professionnel de 1986 à nos jours, Roam redevient une association du fait de l'évolution des organisations professionnelles de l'assurance française ;

- Roam revoit son mode de fonctionnement et s'ouvre désormais à toutes les entreprises du paysage assurantiel quels que soient leurs statuts :

les membres dits « partenaires Roam » sont désormais membres à part entière et pourront porter leurs voix lors des Assemblées générales;

- la gouvernance évolue avec une élection tous les 3 ans pour les membres de la Commission exécutive, comprenant jusqu'à 22 membres maximum ;
- l'association avait pris la dénomination de la « Réunion des organismes d'assurance mutuelle » ; dorénavant, sa nouvelle dénomination est « Roam ».

Contact presse :

Mikaël Maslé, Délégué général de Roam – tél : 01 53 75 04 13 – mikael.masle@roam.asso.fr